



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 12

No. FDS : 164899
V003.0

LOCTITE SI 5134 BL CR310ML FR

Révision: 11.04.2017

Date d'impression: 26.02.2019

Remplace la version du: 16.10.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE SI 5134 BL CR310ML FR

Contient:

Méthyltriacétoxysilane
triacétoxyéthylsilane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:
Pâte d'étanchéité silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

HENKEL TECHNOLOGIES FRANCE

Rue de Silly 161

92100 Boulogne Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée

Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves

Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseil de prudence: P280 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Prévention

Conseil de prudence: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
Intervention P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:

Silicone à réaction acétique

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	224-221-9 01-2119962266-32	1- < 3 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Skin Corr. 1B H314
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	241-677-4 01-2119881778-15	1- < 2 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Skin Corr. 1B H314

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux : corrosif, peut causer des dommages oculaires irréversibles (perte de vision)

PEAU : Rougeurs, inflammation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

Vaporisation d'eau

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Néant

oxydes de carbone

Fumée de silice.

Formaldéhyde

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Racler autant de matériau que possible.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil à la section 8.

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Se reporter à la Fiche Technique.

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pâte d'étanchéité silicone

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour
France

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Eau douce		1,0 mg/l				
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Eau salée		0,1 mg/l				
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Eau (libérée par intermittence)		10 mg/l				
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Sédiments (eau douce)				0,80 mg/kg		
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Sédiments (eau salée)				0,08 mg/kg		
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Sol				0,13 mg/kg		
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Usine de traitement des eaux usées.		> 10 mg/l				
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Eau douce		>= 0,2 mg/l				
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Eau salée		>= 0,02 mg/l				
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Eau (libérée par intermittence)		1,7 mg/l				
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Sédiments (eau douce)				>= 0,16 mg/kg		
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Sédiments (eau salée)				>= 0,016 mg/kg		
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Sol				>= 0,031 mg/kg		
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Usine de traitement des eaux usées.		> 1 mg/l				

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/m3	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		25 mg/m3	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		14,5 mg/kg	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		14,5 mg/kg	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		5,1 mg/m3	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		5,1 mg/m3	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		7,2 mg/kg	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		7,2 mg/kg	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		1 mg/kg	
triacétate de méthylsilanetriyle 4253-34-3	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1 mg/kg	
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		32,5 mg/m3	
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		32,5 mg/m3	
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		65 mg/m3	
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10,8 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroit mal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte
Odeur	Bleu
seuil olfactif	Acide acétique
	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Indéterminé
Point initial d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 130 °C (> 266 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Indéterminé
Densité	1,050 g/cm ³
(25 °C (77 °F))	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	partiellement soluble
(Solv.: Eau)	
Solubilité qualitative	Insoluble
(Solv.: Acétone)	
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des oxydants forts.

Polymérise au contact de l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.

En présence de températures plus élevées (>150C), fission de formaldéhyde (traces) possible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Informations générales sur la toxicologie:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

L'acide acétique libéré pendant la réticulation des silicones RTV acétoxy est irritant pour les yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	LD50	1.600 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	LD50	1.460 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Category 1B (corrosive)	3 mn	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	Category 1 (irreversible effects on the eye)		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)

Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	NOAEL P = >= 1.000 mg/kg NOAEL F1 = >= 1.000 mg/kg	screening oral : gavage	28-51 d	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	NOAEL=50 mg/kg	oral : gavage	28-51 ddaily	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**Informations générales:**

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. A l'état durci, la contribution de ce produit aux risques pour l'environnement est insignifiante comparée aux emballages dans lesquels il est conditionné.

Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du Règlement (CE) N° 1272/2008. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	LC50	> 110 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	LC50	251 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	EC50	62 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	IC50	73 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance / Dégradabilité:**

Le produit n'est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	------------------------	---------------	---------

triacétoxyéthylsilane 17689-77-9			74 %	OECD Guideline 301 A (old version) (Ready Biodegradability: Modified AFNOR Test)
-------------------------------------	--	--	------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	0,74					non spécifié

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC < 5 %
(2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés